

Le Fuet, le 17 mai 2017

**ASSEMBLEE MUNICIPALE LE LUNDI 19 JUN 2017 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2016.
2. Informations sur les arrêtés de comptes (viabilisation parcelles ns 932-934 Bellelay, REP chemins agricoles, aménagement de la déchetterie au Fuet, entretien des routes communales).
3. Discuter et approuver le règlement sur les déchets.
4. Nomination d'un membre de la commission d'école pour une nouvelle période de 4 ans (en remplacement de Christian Ruch, démissionnaire).
5. Informations du Conseil municipal.
6. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Le règlement mentionné sous points 3 est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Conseil municipal